

## **Compte-rendu du conseil municipal**

### **4 juillet 2016**

**Etaient présents :** Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Frédéric DEBRUX, Michel DEMARQUET, Virginie GILLARD, Pierre PERON

Etaient absents et excusés : Denise PENIN (pouvoir à Virginie GILLARD), François CASTEL (pouvoir à Alain LIENARD), Stéphanie BARRE, Nicolas MONVOISIN, Sandrine BRISON

Le compte-rendu de la réunion du 9 mai a été validé et les délibérations prises, signées.

Remerciements de M et Mme LEROI et de M CRISTANTE pour les fleurs transmises lors de leurs deuils familiaux.

Remerciements du personnel communal pour la prime de congés au personnel contractuel.

#### **Subventions** FSIL - FDC – DETR

La subvention FSIL ne nous a pas été accordée. Pour la subvention DETR la réponse ne nous est pas encore parvenue. Le FDC nous est accordé (conseil communautaire du 23 juin) à hauteur de 45 000€. Délibération de demande de l'ADVB (Aide Départementale Villages Bourgs) pour les travaux SDF. Une dérogation a été sollicitée car les travaux ne doivent pas démarrer sans l'obtention de l'attestation de complétude. Comme c'est une école, les travaux doivent être réalisés pendant les grandes vacances. Accord du conseil départemental.

#### **Finances**

**Nouveaux tarifs repas** (3,50€ VM ; 4€ extra-muros) **TAP et garderie** (30€, 40€, 50€ VM) ; (40€, 50€, 60€ extra-muros)

L'augmentation des tarifs est due à l'évolution de la présence sur place du personnel communal compte tenu d'un nombre important d'enfants à la cantine et à la garderie.

**Point sur les recettes 2016 :** DSC plus importante que prévue (11 226€), attribution de compensation minorée de 6 834€ ( la CAMVS nous rembourse la participation qu'on donnait pour le moniteur intercommunal. Par contre, une nouvelle contribution annuelle pour le PLU intercommunal de 420€ nous est demandée), le fonds national de péréquation moins important que prévu, la dotation élus un peu plus importante que prévue, pour le FPIC recette plus importante que prévue ; fonds de soutien des rythmes scolaires pérennisé désormais (versement en 1/3, 2/3). Dépenses pour les moyens d'incendie qui devaient être prélevées sur les feuilles d'imposition mais qui seront payées cette année par la commune (3005€) suite à délibération tardive des services compétents.

**Subvention aux associations :** versement de la subvention Yankee Memory prévu en attente du bilan financier. Versement de 500€ aux Canailoux (bons d'achat du loto).

#### **Identité rurale - Ecole - Médiathèque - CCAS**

##### **Médiathèque juillet/août - Expo papillons**

Un flash infos a été distribué pour cette exposition mais elle n'est pas de qualité car absence de certains cadres-photos et absence des fiches plastifiées explicatives prévues.

La médiathèque est fermée du 10 au 16 juillet mais une permanence de 2h aura lieu le mercredi 13 (AL). Pareil en août, la médiathèque est fermée 3 semaines en août mais, chaque semaine, il y aura une permanence le mercredi 14h-16h.

#### **Personnel communal ATSEM au 1.09.2016**

Les 2 ATSEM terminant leur contrat le 31 août, un nouveau contrat d'avenir a été recruté (35h), et une nouvelle personne en CUI également pour une durée hebdomadaire de 20h. Ces deux personnes possèdent le CAP petite enfance. Un tuilage d'une journée a eu lieu avec les ATSEM en poste aujourd'hui afin d'avoir une vision d'ensemble de leurs activités futures. Les plannings ont été revus. La garderie désormais finira à 18h (17h30 le vendredi). Pour le personnel d'entretien, la municipalité a décidé que ce soit le CCAS qui recrute cette personne. Lors de la dernière commission, les administrateurs ont décidé de laisser en poste Mme DEROOVER jusqu'à la fin de son éligibilité CUI.

### **CR - Conseil d'école du 23 juin**

Effectifs de 28 en maternelle, 19 au cycle 2, 24 au cycle 3.

Le Maire n'inscrira plus d'extra-muros suite au refus d'inscrire des Vieux-Mesnilois en TPS et à la partition du CE2 dans les deux classes élémentaires. Il eut aimé que la répartition des classes se fassent autrement.

Point sur la coopérative : 8 000€ actuellement mais des factures sont en cours.

### **Projet Educatif Territorial 2016/2019 : bilan des 3 années écoulées.**

Un livret TAP a été réalisé par Frédéric DEBRUX afin de mieux expliquer aux parents les activités proposées. Un bilan triennal a été fait; il servira de base pour la réécriture du nouveau PEDT.

### **Travaux**

Les travaux d'accessibilité ont démarré avec quelques mauvaises surprises (plus de travaux que prévus en raison de l'humidité qui a stagné dans les murs). Problème également pour la pose de la VMC car la dalle de l'ancien plafond est épaisse puisque c'était une ancienne toiture-terrasse.

Quelques problèmes rencontrés avec ENTRAIDE dus aux poussières dans la cuisine, ce qui a posé problème pour l'hygiène de la restauration scolaire et les enfants ont mangé dans l'ancien réfectoire.

### **Accessibilité Travaux connexes ROTY**

Montant de 4 000€ subventionnés dans le cadre du projet global. Passage en revue des différents travaux demandés : Accès parking de l'école, Accès PMR de l'école, Rampe d'accès école maternelle, démontage de la petite inclinaison et pose d'une inclinaison sur la surface totale en enrobé, Elargissement de l'entrée de la cour : reprise d'un mètre sur l'existant, pose de bordures et enrobé.

En plus devrait être réalisé le gravillonnage de l'aire de croisement rue du Trieu Mouton.

### **Fêtes et cérémonies**

Bilan de la fête des trois trèfles : nouveau mode de fonctionnement cette année et grand succès. L'objectif était de fédérer les parents en vue de financer la classe de neige. Beaucoup de moyens techniques ont été mis en place. Souhait de reconduire cette fête sans passage par un prestataire extérieur. Engagement maximal des parents.

M ROLET souhaiterait ne plus s'occuper des finances pour les journées non dédiées à l'école. 3 jours représente un trop grand investissement. Souhait d'organiser la fête sous 2 jours. Malheureusement, seules 2 associations ont participé à la fête de l'école et une association a proposé des lots pour le loto.

**Bilan financier** : 2 482€ en excédent pour le vendredi et le samedi. Tous les participants ont été remerciés.

**Bilan financier des Canailloux :** 1 339,33€ de bénéfice. Il manque 172€ pour financer la classe de neige. Les Canailloux se proposent de combler le manque et de l'argent de poche sera offert à chaque élève afin que tout le monde puisse se faire plaisir.

**14 juillet :** une réunion a eu lieu ce jour (Les Canailloux et Yankee Memory) qui vont proposer des animations. La municipalité déposera une gerbe comme à l'accoutumée. Un flash info sera ventilé prochainement.

**Libération VM :** 3 septembre : modalités à définir

### **Intercommunalité**

#### **Délibérations / Travaux trottoirs**

Le FDC pour l'aménagement de la salle des fêtes a été accepté : délibération à prendre pour approbation du montant prévu.

Réfection du trottoir Rue de Maubeuge 61 172€ (20 796€ part communale) et création , rue de Pont sur Sambre : travaux acceptés par le conseil communautaire du 23 juin. Le conseil accepte, dans un premier temps, la réfection, rue de Maubeuge (accessibilité). 40 000€ avait été provisionnés au budget, il n'y a pas assez d'argent pour faire les 2 chantiers mais une partie peut être mandatée cette année et l'autre l'année prochaine.

Si dans un délai de 2 ans, les travaux ne sont pas entrepris on perd la subvention du conseil départemental. Délibération à l'unanimité des présents pour acter l'engagement des travaux des trottoirs rue de Maubeuge. Pour les travaux route de Pont sur Sambre, la décision sera prise en septembre compte tenu de l'obtention ou non de la DETR.

#### **Gestion communale**

*Bulletin municipal juillet* La liste des articles a préparé par chaque adjoint, chaque conseiller délégué et la secrétaire a été arrêtée.

*Intérim 30 juillet - 20 août* Pendant l'absence du Maire, l'intérim sera organisé comme suit : première semaine d'août, G.BELAZIZ et J.DECOURTRAY

deuxième semaine d'août, P.CHARPENTIER et Michel SAINT-MARTIN

troisième semaine d'août, P.CHARPENTIER et J.DECOURTRAY

Michel SAINT-MARTIN va prévoir une feuille de suivi pour les travaux de la salle des fêtes afin que chaque élu de permanence ait toutes les informations sur le déroulement des divers chantiers.

*La séance est levée à 21h05*

***Le prochain conseil municipal est prévu le LUNDI 5 septembre à 18h30.***